

AGENTS MALADES : LA POLICE MUNICIPALE À VOTRE DOMICILE ?

- ▶ La municipalité de Gardanne envisage d'habilier les policiers municipaux à **contrôler les agents en arrêt maladie directement à leur domicile**, dès le 1^{er} janvier 2027.
- ▶ En cas d'absence injustifiée ou de refus du contrôle : **interruption possible de la rémunération** jusqu'à la fin de l'arrêt concerné !
- ▶ Ce projet de délibération sera présenté au **CST du 22 octobre prochain**.
La CGT s'y opposera fermement pour défendre les intérêts des agents !



- ✗ ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE
- ✗ SOUPÇON ET CONTRÔLE
- ✗ PRESSION SUR LES AGENTS

**ÊTRE MALADE N'EST PAS
ÊTRE DÉLINQUANT !**

Les agents ont besoin de protection, de prévention et de meilleures conditions de travail, **pas d'une politique de suspicion et d'intimidation.**



La maladie n'est pas un délit.

La police municipale n'a pas vocation à devenir la police des arrêts maladie !

**NOTRE FORCE,
C'EST NOUS !**

Pour prendre contact avec le syndicat CGT, scannez ce QR code.

